

Enquête Boîte de réception x



À moi ▾

mer. 27 juil. 10:24 (il y a 5 jours)



Bonjour

Je me permets d'apporter un commentaire à l'enquête sur les concessions de plage de Pornic s' agissant de leur utilité publique:

Le club historique de plage de la Noëveillard a des vertus éducatives, pédagogiques au travers de ses activités ludiques mais également par l'apprentissage de la natation et pour ces raisons s'intègre parfaitement dans cette logique.

Il me semble que les autres activités sont mercantiles avant tout aussi je suis surpris que le prix des concessions ne tienne pas compte de ces différences et que le coût payé ne soit pas directement en relation avec le CA réalisé grâce à ces concessions.

Il m'a été rapporté les difficultés de pérennisation d'un club pour enfant quant des activités complémentaires ne sont pas offertes et il serait dommage pour la ville de Pornic qu'aucun club ne subsiste dans la mesure où bon nombre de pornicais enfants et grands parents dont je suis sont attachés à ce club.

Cordialement

Jacky Lambert

club plage Noeveillard Boîte de réception x



A moi ▾

jeu. 28 juil. 10:41 (il y a 4 jours) ☆ ↶ ⋮

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique sur la concession des plages de Pornic, en particulier celle de la Noeveillard, notre famille - en partie originaire de Pornic et utilisatrice du club depuis 3 générations - tient à faire part des points suivants :

Nous trouverions regrettable que le club de la plage ne soit pas maintenu tant il a apporté et continue d'apporter bénéfice éducatif et sportif pour les jeunes générations. Les prestations proposées par le club sont un élément attractif indiscutable pour les nombreux estivants, permettant aux adultes de profiter tranquillement des nombreux attraits commerciaux des alentours.

Nous soutenons le projet d'extension et diversification de l'activité du club car nous pensons que cela permettra d'ajouter de la convivialité supplémentaire à la plage de la Noeveillard. En effet, si le club élargi son activité en reprenant la buvette, cela pourra devenir un lieu convivial et familial avec un point de snacking pour grands et petits, utilisateurs occasionnels ou habituels.

Préserver la convivialité est crucial pour garantir la plus-value pour la commune de cette plage mythique, et privilégier l'éducation des jeunes est un moyen efficace de lutter contre la délinquance !

Mme Florence Brun Mesnil, 1ere génération

Mr Olivier Mesnil, 1ere génération

Mme Camille Mesnil, 2eme génération

Mme Cécile Mesnil, 2eme génération

Mme Malcie Mesnil, 2eme génération

Mr Arnaud Foucrier, 2e génération

Mlle Pauline Foucrier, 3e génération

Mlle Elisabeth Foucrier, 3e génération

Mr Anatole Foucrier, 3e génération

Mr Roméo Foucrier, 3e génération

concession plage du Porteau - A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur Boîte de réception x

A l'attention de :

Le 28 juillet 2022

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En ma qualité de propriétaire d'une maison sise à proximité de la plage du Porteau

je vous serai reconnaissante de me faire connaître :

Les horaires de fermeture du bar restaurant projeté - notamment en soirée.

Par ailleurs, qu'en sera t-il du parking susceptible d'accueillir la clientèle ?

Merci de vos informations.

En vous priant de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à ma parfaite considération.

Concession plage Boîte de réception x

jeu. 28 juil. 21:34 (il y a 4 jours)

À moi ▾

Bonjour j'ai bien pris connaissance des concessions de plage de Pornic...

Je trouve un peut stupide de vouloir créer d'autre activité sur les plages de Pornic d'ailleurs ce sont pas des plages ce sont des criques lors de marée de 90 et + il n'y a plus d'espace.

Aux sablons il y a un espace bar qui c'est déjà pas mal agrandi depuis les origines ..où vont allez les gens pour profiter des plaisirs de la baignade

Ile serait souhaitable de prévoir des parking pour les vélos..

Les mains courantes installées pour les personnes à mobilité réduite sont occuper par les vélos .

En vous accusant bonne réception.

Cordialement

Résident de st marie

Avis Particulier - riverain Plage Noeveillard. Boîte de réception X



ven. 29 juil. 17:13 (il y a 3 jours) ☆ ↶ ⋮

À moi ▾

Bonjour Madame

A la lecture des documents mis à disposition dans le cadre des concessions des plages de Pornic, et comme il nous l'est proposé, j'apporte ici mon observation et mon opinion concernant la plage de la Noeveillard.

Riverains du quartier Noeveillard depuis trois générations et clients réguliers d'une partie des infrastructures proposées (Club de plage - restauration - buvette..) ma famille et moi avons pu, au fil des ans, apprécier les efforts entrepris par la municipalité pour développer l'attractivité de la plage ainsi que le confort et la sécurité des vacanciers.

Nous avons salué il y a quelques années la réouverture de la Bombonniere restée trop longtemps fermée.

Nous continuons à encourager et à faire profiter à nos enfants, l'activité du Club de plage.

Nous apprécions régulièrement la cuisine, le cadre et le service proposés par la Villa Noé.

Nous saluons le sérieux des équipes de surveillance de la SNSM.

Nous constatons les efforts, même s'ils ne me semblent pas optimums, des passages et tapiroules pour faciliter l'accès de la plage à tous .

Et tant mieux pour celles et ceux qui disposent d'une cabine de bains, ils participent eux aussi, par leur entretien, au charme du lieu.

Reste la question des sanitaires et des douches qui, malgré leur récente réhabilitation demeurent, à mon sens, en dessous des attentes et besoins des utilisateurs.

Autant de points et d'initiatives qui font de la plage de la Noeveillard un modèle de compromis entre bien-être - loisirs - détente et sécurité.

Aujourd'hui, à la veille de la redistribution des lots détaillée dans l'arrêté, il m'apparaît indispensable que la municipalité, poursuive cette équité en donnant à tous les acteurs qui font vivre la plage, les moyens de leurs ambitions.

A ce titre, outre la passion du métier qui habite les uns et les autres, il est évident que chacun doit assurer la bonne rentabilité de son entreprise.

Si le modèle économique des restaurants et brasseries ne fait plus débat, celui d'un club de plage, (les exemples passés de fermetures sont nombreux et nous le rappellent) est encore écrire et à pérenniser.

En cela, il me paraît souhaitable et de bon sens de confier les lots 6 et 7, conjointement au responsable du club de plage, cela dans trois intérêts majeurs.

1 / Apporter au responsable du club, une source de revenus diversifiée et complémentaire, indispensable à l'activité globale qui est la sienne.

2 / Assurer une gamme de produits dans l'esprit d'un club de plage (parents, adolescents et enfants) aux tarifs en adéquation avec une clientèle au pouvoir d'achat variable.

3/ Uniformiser ou tout du moins rendre cohérents, les horaires d'ouverture de ces activités entre elles, afin d'éviter des nuisances sonores nocturnes ou les abus de consommations tardives qui pourraient nuire à la sécurité de la plage.

Vous remerciant pour votre démarche citoyenne, je vous pris de croire, Madame, en mes meilleurs salutations.

Concession de plage de la Noëveillard

Boîte de réception X



A moi ▾

sam. 30 juil. 16:00 (il y a 2 jours)



Suite à l'enquête publique des concessions nous avons pris note des propositions . Dans le deuxième temps où la ville de Pornic propose ces concessions nous pensons qu 'il est logique de maintenir et même développer les activités du club de plage de la Noëveillard. Cela est en cohérence avec la politique municipale de Pornic, ville sportive et Terre des Jeux 2024. Le club de plage répond à des objectifs éducatifs notamment en termes d'activités physiques et d'apprentissage de la natation. C est un objectif de santé et de sécurité nautique. Nous regrettons que les autres clubs historiques de Pornic aient fermé et les parents et grands parents qui viennent de tous les quartiers tiennent à ce club. Pour être viable l'extension de ses activités sur une période plus longue est nécessaire. Nous bénéficierons ainsi notamment en dehors de juillet, août d'une présence sur la plage d'un maître nageur sauveteur alors qu'il n'y a personne, d'activités nautiques comme paddle,kayaks , (actuellement il faut aller dans d'autres communes pour en louer le dimanche) et d'un bar de plage ,espace convivial et à prix modérés.

En conclusion , une ouverture élargie du club de plage avec ses activités complémentaires répondrait à la logique de la politique municipale.

France Petit, habitante du quartier, sportive et professeur d'éducation physique

[Envoyé depuis Yahoo Mail pour iPad](#)

concession des plages de Pornic Boîte de réception X



dim. 31 juil. 23:15 (il y a 12 heures) ☆ ↶ ⋮

A moi ▾

à l'attention de Madame Cécile ROUSSEAU, Commissaire enquêteur

Madame,

S'agissant de l'enquête publique en cours concernant la concession des plages de Pornic, en qualité de membre de la SCI PORAIGUI, propriétaire rue Guynemer à Pornic, nous tenons à vous faire part de nos observations concernant :

1. l'usage de la plage de la Noëveillard la nuit ;
2. le bon fonctionnement du club de plage de la Noëveillard.

1. Usage de la plage la nuit

Il s'avère que régulièrement des groupes de personnes viennent l'été nuire à la salubrité de la plage et la tranquillité du quartier en criant, en buvant et en hurlant. Nous demandons que le futur concessionnaire mette en œuvre les moyens de faire cesser cette situation et ces comportements illicites qui nuisent par ailleurs au bon exercice du club de plage dont les équipements, en particulier la piscine, sont souvent dégradés par les contrevenants qui agissent en toute impunité. Des caméras de vidéosurveillance nocturne seraient un minimum à prévoir.

2. Fonctionnement du club de plage

Le club précité est unanimement apprécié, tant par les enfants que par les parents ou grands-parents. Non seulement les activités physiques et sportives y sont bénéfiques aux enfants, mais l'apprentissage des bons comportements y est développé de façon efficace par les moniteurs et animateurs. Il est absolument nécessaire de tout mettre en œuvre pour permettre au club de perdurer. Or nous sommes surpris que de modestes activités attractives telles qu'une buvette ou la fourniture de glaces n'y soient pas encore développées comme sur la plupart des autres plages du littoral. Nous demandons que la concession future facilite le développement de telles activités et que tout soit fait pour garantir la pérennité du club et de sa direction dont chacun loue le professionnalisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de PORNIC

REGISTRE
D'ENQUETE PUBLIQUE

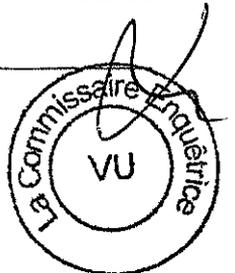
Relatif à

Projet de concession de 6 plages à Pornic

Commune de Pornic

Enquête du 5 juillet 2022 au 5 août 2022

M.C. ROUSSEAU



ENQUETE RELATIVE

A

de concession de Mayes sur la Commune de Pornic

En exécution de l'arrêté du 13 Juin 2022
de M. le Préfet de la Loire-Atlantique

Je soussigné(e), M^{me} Marie-Cécile ROUSSEAU ai ouvert, ce jour,
le registre d'enquête, pour recevoir les observations du public

A Pornic

Le 5 Juillet 2020

M.C. ROUSSEAU

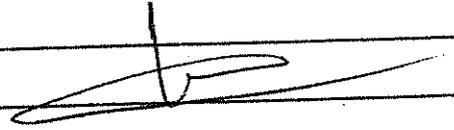


23 Juillet 2012 Troisième numérotée

Shes

Pour la plage de la Biche je souhaite garder
l'espace plage familiale et sans contour le fait
de créer une activité commerciale.

Les contours architecturaux des activités commerciales
sont de plaines voir les conteneurs pour le
Papaya et les bungalows plus du mole
qui défilent complètement RORMC

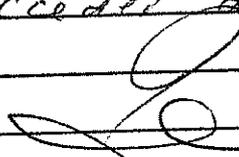


Plage des Ballons

Plage saturée - Les qui s'étend sur la
plage d'été en été vérifier la
sûreté d'occupation du terrain. Contre la
location de matériel cette plage est
très petite. L'espace pour les biches est
réduit.

Contre le projet de parking sur le
terrain de sport avec barrette

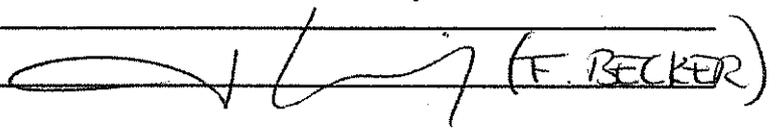
les personnes qui le prendent sur
la barrette traversent 2 propriétés
privées pour accéder à la plage
déjà saturée.



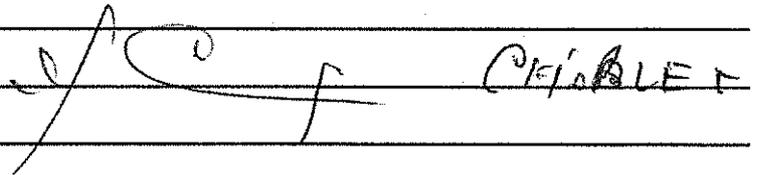

Le 23/07

En tant qu'habitant de la commune du Doubs, je trouve inadmissible que le projet de concession ne comporte pas de limites d'heures.

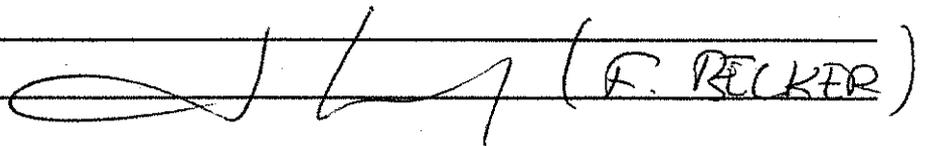
Je ne suis pas opposée au projet de concession, mais je suis totalement opposée à une ouverture après 20h.

 (F. BECKER)

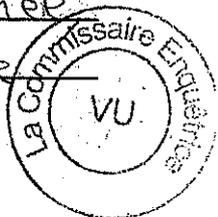
J'ai également les mêmes soucis

 CHIBLET

J'ai acheté une maison sur la commune par la rue et j'ai payé un prix élevé par cela de fait d'avoir un bar restaurant ouvert le soir entraînerait obligatoirement une perte de valeur de mon bien.

 (F. BECKER)

Utilisatrice de la plage des Sablon, je souhaiterais que le bar-restaurant occupe un emplacement plus réduit pour permettre aux vacanciers de profiter de la plage; bains; jeux... Aux forts coefficients de marée le restaurant occupe le 1/4 de la crique.



Je ne suis pas contre une petite restauration
 au bar ou à emporter sur la plage -
 cela éviterait aux personnes d'occuper deux
 emplacements : serviettes laissées sur la plage
 et chaises longues -
 Pourquoi la pancarte d'interdiction aux chiens
 camping, chiens --- a été élevée ?

U Bouva

BOLVIN Annie

Pas d'opposition, sauf à considérer des
 réserves d'exploitation raisonnables et
 des conditions de salubrité et de propreté
 respectées.

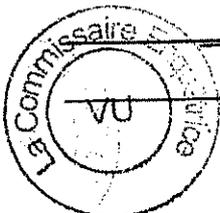
~~ok pour une exploitation actuelle~~ mais pas d'exploitation
 future

Visite de Nomstein MOURVIE

+ 2 autres personnes souhaitent rester anonymes

Habitants de Pomic nous sommes en accord
 avec la concession à la ville et la possibilité
 de sous concession à des tiers privé de condition
 que les services offrent un plan au niveau
 des baigneurs en respectant la liberté de 80%
 de la plage à tous si minima.

Sean-Charles CADIEU



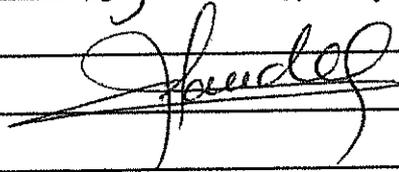
12h00 fin de la troisième permanence

M.C. ROUSSEAU

28 Juillet 2022 Ouverture de la 1^{ère} permanence à 15h30

Concernant le plan de la Noëvilard, prouteste
 la sous concession des cabines et commerce attenant
 de deux propriétaires d'un acte authentique des cabines
 de plage et commerce attenant à l'exception de leur
 emprise foncière.

SALUDRAIS Breton



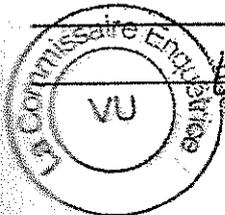
Tedann.

Pour résumer le contrat de concession pour les
 plages de la Noëvilard. Deux lots sont proposés - le lot 6
 pour le club de plage et le lot 7 pour location cabine plage / bancs /
 petite restauration.

En tant que Porcévais depuis 60 et 99 années, nous nous
 apercevons que tous les clubs de plage, qui existaient ont
 disparus à l'exception de celui de la Noëvilard. Pourquoi
 ont ils disparus? Par manque de rentabilité. Un club de
 plage seul ne peut vivre que pendant les vacances
 scolaires si l'on y adjoint pas une bouvette / location Hentke
 parasols / cabines et les activités d'enseignement (natation etc
 ceci permet d'avoir non pas 2 mois mais 4 à 6 mois.

Afin que le club pour enfants continue à vivre, il
 faut lui donner la possibilité de couvrir l'ensemble des
 activités et pas seulement le club pour enfants et que
 la concession offre l'ensemble des activités.

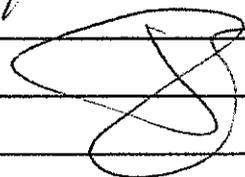
Noël DANIEL

En tant que personne ayant vécu à Porcé

depuis mon enfance, je suis très attaché au club de plage de la Nébrillard, on fait de l'usage de poubelles très bien dans notre société et l'argent fait souvent loi. Je souhaiterais que la concession de la Casquette et location de cabane lot 7 soit attribuée à la personne qui s'occupe du club pour des questions de rentabilité pour lui mais aussi pour que ~~des vacances~~ toute sorte de vacances puissent manger au Crui ou la plage à des prix raisonnables. Il me semble que si tous les commerces de cette plage sont gérés par la même personne, on aura un monopole avec des prix semi-légers non accessibles à tous. Garder une diversité de vacanciers et des prix accessibles à tous --- heureusement c'est plurimodal et bon pour la station.

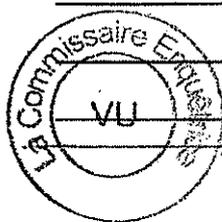
Flavien Le Guen



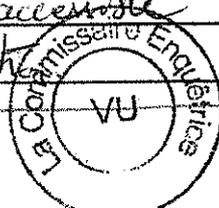
En tant que gérant du restaurant "Le 21" à la Birochère, je ne suis pas très favorable à une seule concession sur la plage de la Birochère.

En effet, il y a déjà eu une cabane durant l'été 2021 qui a exploité la plage, des clients nous appellent pour réserver des tables pour cette plage (perte de temps pour nous...) des mats étaient misés sur le site et son monter jusqu'à chez moi, j'avais appelé la mairie ainsi qu'une entreprise de démolition. Cet été je n'ai plus rien. L'accessibilité pour un début de saison en Bas est très compliqué. Je pense qu'il en faut pour tout le monde parce que pas que de bar et pas de restaurant ?

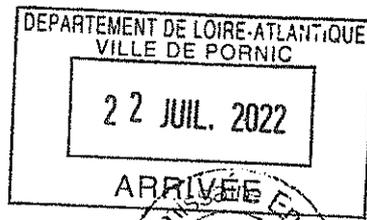
Benoît Sylvestre



A mon sens, la josléerie est beaucoup plus accessible et il n'y a actuellement aucun point de restaurant.

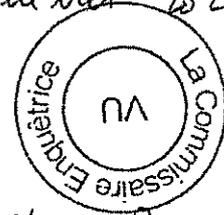


Fin de la 4^{ème} Permanence à 19h32



Pierre Routeau
6, rue des Coeurès
44210 PORNIC

Juillet 2022



Objet : Bars de plage
à Pornic

Mme M. C. Rousseau
Commissaire Enquêteur

Mme la Commissaire,

Je profite de votre enquête pour vous faire part de mon sentiment concernant les bars de plage à Pornic, plus précisément le Cabanon des Sables et le Zagaya des Grandes Vallées.

La présence de ces établissements est en soi un plus, ils apportent une certaine attractivité à ces deux plages et leur fermeture laisserait un vide.

En revanche je regrette beaucoup qu'ils soient devenus tellement envahissants au fil des années. On comprend que les gérants de ces établissements cherchent à faire davantage de profits, mais cela se fait au détriment de ceux qui fréquentent les plages.

Non seulement ces bars grignotent chaque saison davantage d'espace avec leurs tables, parasols, transatlantiques, etc, mais il faut encore considérer que les clients occupent en outre une place sur la plage avec leurs serviettes.

Certains week-ends en été, par grande marée, ces bars occupent parfois jusqu'à 40% de la surface des plages. C'est inadmissible.

Salutations distinguées, Pierre Routeau

Mairie Pornic - Contact

De: chbh0918@buffalo.o2switch.net de la part de Brun Mesnil Florence
<communication@pornic.fr>
Envoyé: jeudi 28 juillet 2022 10:43
À: Mairie Pornic - Contact
Objet: Nouveau message de Contactez-nous



citéo

Nouveau message de Contactez-nous

NOUVEAU MESSAGE DE CONTACTEZ-NOUS

Nom

Brun Mesnil Florence

E-mail

fomesnil@aol.com

Objet

club plage Noevillard

Votre message

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique sur la concession des plages de Pornic, en particulier celle de la Noevillard, notre famille - en partie originaire de Pornic et utilisatrice du club depuis 3 générations - tient à faire part des points suivants :

Nous trouverions regrettable que le club de la plage ne soit pas maintenu tant il a apporté et continue d'apporter bénéfice éducatif et sportif pour les jeunes générations. Les prestations proposées par le club sont un élément attractif indiscutable pour les nombreux estivants, permettant aux adultes de profiter tranquillement des nombreux attraits commerciaux des alentours.

Nous soutenons le projet d'extension et diversification de l'activité du club car nous pensons que cela permettra d'ajouter de la convivialité supplémentaire à la plage de la Noevillard. En effet, si le club élargi son activité en reprenant la buvette, cela pourra devenir un lieu convivial et familial avec un point de snacking pour grands et petits, utilisateurs occasionnels ou habituels.

Préserver la convivialité est crucial pour garantir la plus-value pour la commune de cette plage

mythique, et privilégier l'éducation des jeunes est un moyen efficace de lutter contre la délinquance !



Mme Florence Brun Mesnil, 1ere génération

Mr Olivier Mesnil, 1ere génération

Mme Camille Mesnil, 2eme génération

Mme Cécile Mesnil, 2eme génération

Mme Malcie Mesnil, 2eme génération

Mr Arnaud Foucrier, 2e génération

Mlle Pauline Foucrier, 3e génération

Mlle Elisabeth Foucrier, 3e génération

Mr Anatole Foucrier, 3e génération

Mr Roméo Foucrier, 3e génération

Consentement : En cochant cette case et en soumettant ce formulaire, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour me recontacter dans le cadre de ma demande indiquée dans ce formulaire. Les informations recueillies ne feront pas l'objet d'un traitement informatique autre que les finalités acceptées ci-dessus.

J'accepte la politique de confidentialité.

